

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2024  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**N°D2024/08**

**QUESTION N°5**

**OBJET : FINANCES / BUDGET VILLE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

**L'an deux mille vingt-quatre  
Le vingt-sept mars  
A vingt heures trente minutes**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2024, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUD - Jean-Claude CHEVRIER  
Adélaïde DA PAULA - Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI  
Isabelle CHOCHON-LAMBERT - Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN - Pascal KLINGLER  
Jocelyne BINET - Josiane THOMAS - Florence DOUILLON - Nadine MEUNIER  
Fabien CUVILLIER - Amélie SANDRIN - Eric NOIRET - Christophe CONNAN  
Annie METAY - Eric BOSCH - Mathilde MISSLIN - Patrick MURCIA - Christophe BATAIS

**ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :**

Maria GUYON a donné procuration à Josiane THOMAS  
Seddik HADDOUYAT a donné procuration à Fahed HADJI  
Frédéric CLAUD a donné procuration à Chantal CLAUD  
Denis HOFFMANN a donné procuration à Pascal KLINGLER  
Eric COUDERCHON a donné procuration à Claude CAUET

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : /**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Fabien CUVILLIER

Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30 minutes.

**Nombre de membres en exercice : 29**

**Nombre de présents : 24**

**Nombre de pouvoirs : 5**

**Nombre de votants : 29**



**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-13 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,  
**Vu** le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable,  
**Considérant** que Monsieur Michel VALLADE, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Claude CAUET pour le vote du compte administratif,  
**Considérant** que Monsieur CLAUDE CAUET, a été désigné(e) pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Après en avoir délibéré,  
 Décide à la majorité,**

- ✓ **APPROUVER** le compte administratif 2023, lequel peut se résumer de la manière suivante :

➤ **Section de fonctionnement**

Recettes	13 211 986,30 €
Dépenses	11 864 113,09 €
<b>Soit un résultat excédentaire de l'exercice 2023 (1)</b>	<b>1 347 873,21 €</b>
Reprise des résultats excédentaires des années antérieures	2 392 894,40 €
Part affectée à l'investissement	-1 200 000,00 €
<b>Sous Total (2)</b>	<b>1 192 894,40 €</b>
Soit un résultat excédentaire de clôture définitif 2023 (1+2)	<b>2 540 767,61 €</b>

➤ **Section d'investissement**

Recettes	2 059 577,19 €
Dépenses	2 133 310,90 €
<b>Soit un résultat de l'exercice 2023 (1)</b>	<b>-73 733,71 €</b>
Reprise des résultats excédentaires des années antérieures (2)	<b>1 584 662,38 €</b>
<b>Soit un résultat excédentaire de clôture définitif de la section d'investissement 2023 (1+2)</b>	<b>1 510 928,67 €</b>

➤ **Résultat cumulé**

Résultat excédentaire de clôture de la section de fonctionnement	2 540 767,61 €
Résultat excédentaire de clôture de la section d'investissement	1 510 928,67 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>4 051 696,28 €</b>
Restes à réaliser	-139 632,39 €
<b>Résultat excédentaire cumulé de clôture après restes à réaliser</b>	<b>3 912 063,89 €</b>

- ✓ **RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser.
- ✓ **ARRÊTER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Vote :**

Pour : 24 dont 5 mandats

Contre : 5 (Mme Métay – M. Bosc – Mme Misslin – M. Battais – M. Murcia)

Transmis en Préfecture le : 29/03/2024

Publié(e) le : 29/03/2024

Exécutoire le : 29/03/2024

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,  
 POUR EXTRAIT CONFORME  
 PIERRELAYE, LE 27 MARS 2024**

LE MAIRE



MICHEL VALLADE



Vu pour être annexé  
à la délibération du  
conseil municipal  
N°2024.08 du 27/03/2024  
LE MAIRE,



*gjc*

# COMPTE ADMINISTRATIF 2023

## PRÉSENTATION DU CA

Le compte administratif (CA) constitue l'arrêt des comptes à la clôture de l'exercice, retrace les dépenses et les recettes et constate les résultats (excédents ou déficits) qui seront reportés à l'exercice suivant.

Le vote du CA doit intervenir avant le 30 juin suivant l'exercice (Art. L 1612-12 du CGCT).

Le CA est arrêté dès lors qu'une majorité ne s'est pas dégagée contre son adoption.

Il est ensuite transmis en Préfecture pour contrôle de légalité, au plus tard 15 jours après le délai limite fixé pour son adoption (soit au plus tard le 15 juillet).

Le CA a une présentation identique à celle du budget avec 2 sections : fonctionnement et investissement.

Il retrace dans une vue d'ensemble les dépenses et les recettes de l'exercice, les reports de l'exercice N-1, les résultats par section (excédents ou déficits) et les résultats cumulés.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2023 RÉSULTATS DE L'EXERCICE

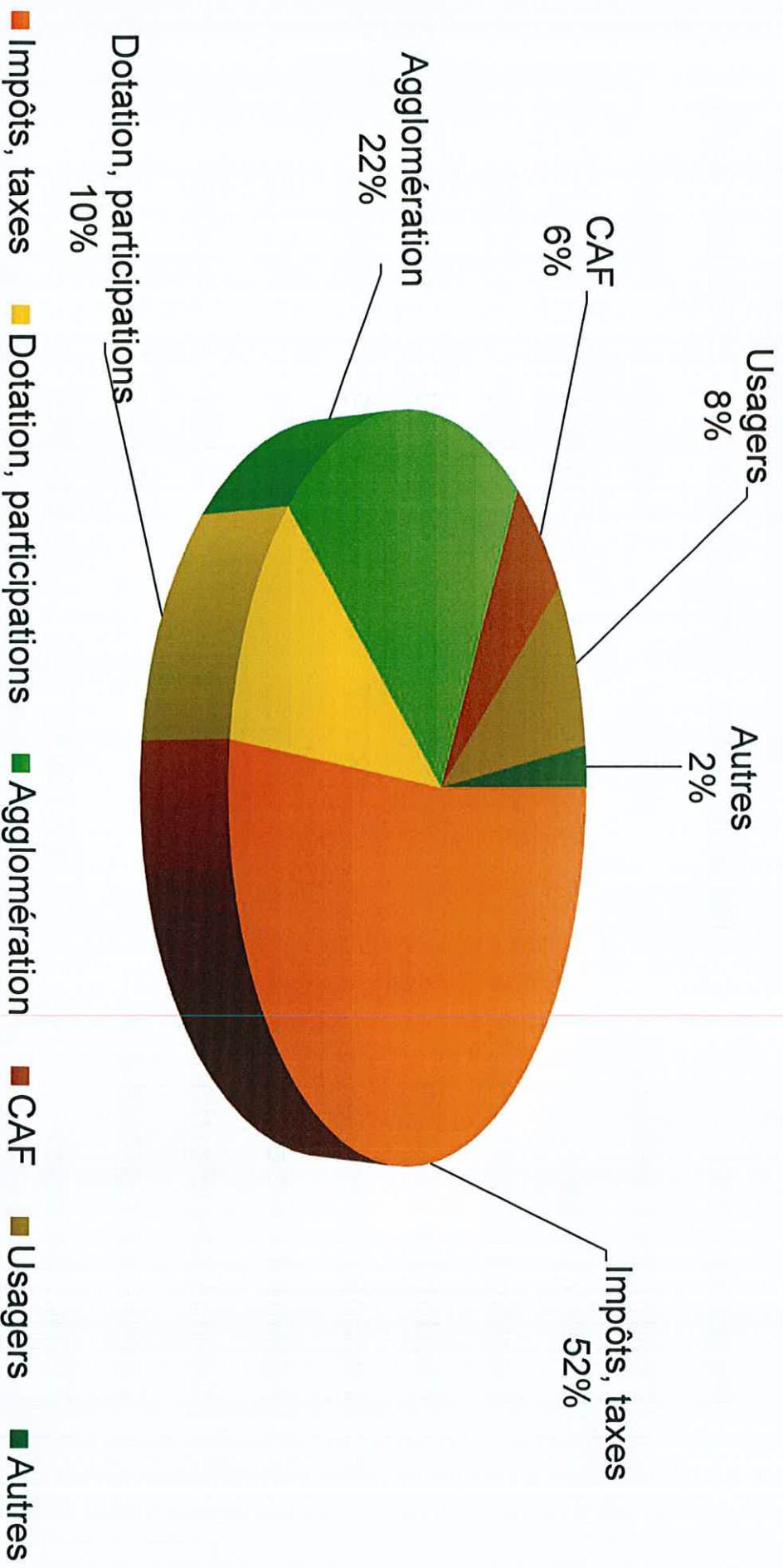
Fonctionnement	Investissement
Recettes : 13 211 986,30 €	Recettes : 2 059 577,19 €
Dépenses : – 11 864 113,09 €	Dépenses : – 2 133 310,90 €
Excédent de l'exercice : 1 347 873,21 €	Déficit de l'exercice : – 73 733,71 €

# SECTION FONCTIONNEMENT

## LES ÉVOLUTIONS DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT – CA 2023

Recettes en €	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Évolution en %
Produit des services	947 944	1 146 110	+ 20,9
Impôt et taxe	9 154 850	9 636 961	+ 5,27
Dotation et participation	1 735 995	2 132 966	+ 22,87
Produit de gestion	34 791	38 720	+ 11,29
Produit exceptionnel	158 767	104 579	- 34,13
Atténuation de charge	98 154	99 251	+ 1,12
Opérations d'ordre	6 176	9 551	+ 54,65
Reprise sur provisions	0	43 848	0
<b>TOTAL recettes</b>	<b>12 136 677</b>	<b>13 211 986</b>	<b>+ 8,86</b>

## LA STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2023





## RECETTES DE FONCTIONNEMENT LES PRINCIPAUX CHAPITRES COMPTABLES (en k€)

### 74 – Dotations

CAF : 842  
Allocations compensatrices : 83  
Dotation Forfaitaire : 464  
Dotation Solidarité Rurale : 152  
Dotation Nationale Péréquation : 97  
Dotation Filet de sécurité : 311  
Fonds départemental de  
péréquation de la taxe  
professionnelle : 53

### 73 – Impôt et taxes

TF + TH : 5 120  
Taxe d'électricité : 227  
Agglomération : 2 928  
TLPE : 229  
TADM : 479  
F.S.R.I.F. : 597  
Autres taxes : 60

### 70 – Produits des services

Crèche, cantine, périscolaire :  
1 129  
Concessions funéraires : 17

### 013 – Atténuations de charges

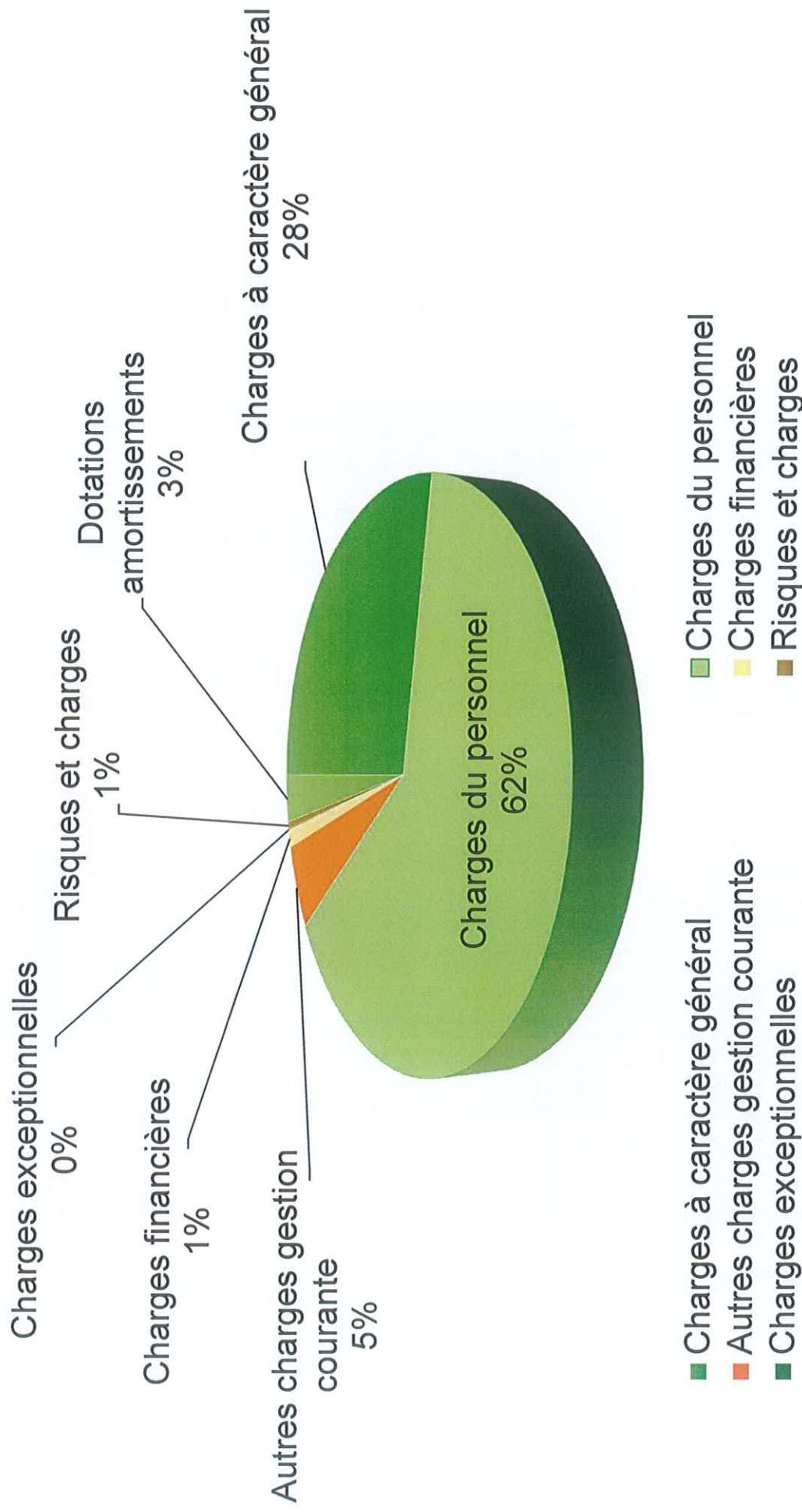
Remboursement absence : 99

## LES ÉVOLUTIONS DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023

Dépenses en €	Réalisé en 2022	Réalisé en 2023	Évolution en %
Charges à caractère générale	2 989 479	3 334 372	+ 11,54
Charges du personnel	7 161 255	7 354 527	+ 2,7
Autres charges gestion courante	566 355	627 772	+ 10,84
Charges financières	143 419	132 089	- 7,9
Charges exceptionnelles	252 280*	10 462	- 95,85
Risques et charges	67 223	50 000	- 25,62
Dotations amortissements	350 928	354 890	+ 1,13
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>11 530 941</b>	<b>11 864 113</b>	<b>+ 2,89</b>

\*Reversement à l'Etat du dispositif du maintien du niveau des recettes : 240 724 €

## LA STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2023





## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT LES PRINCIPAUX CHAPITRES COMPTABLES (en k€)

### 012 – Charges de personnel

Rémunération des titulaires : 3 403  
Rémunération des non titulaires : 1 598  
Assurance personnel : 109  
Versement des allocations chômage : 74  
Charges patronales : 1 965  
Mutualisation PM : 42

### 011 – Charges à caractère général

Restauration scolaire : 836  
Fluides : 926  
Assurance multirisques: 45  
Entretien des bâtiments, fournitures : 219  
Nettoyage des bâtiment, produits : 210  
Maintenance : 67  
Carburant : 35

### 65 – Autres charges de gestion courantes

Indemnités des élus : 120  
Subventions aux associations : 108  
SDIS : 221  
Subvention CCAS : 46  
Subvention CE : 6

# SECTION INVESTISSEMENT

## RECETTES D'INVESTISSEMENT – CA 2023

Recettes en €	Réalisé 2022	Réalisé 2022	RAR 2022
Dotations fonds divers et réserves	1 690 611	1 546 321	0
Subventions d'investissement	223 046	153 649	334 728
Emprunts et dettes assimilées	0	0	0
Virement de la section de fonctionnement (sans réalisation)	350 000	350 000	0
Opération d'ordres	350 928	354 890	0
Reversement préemption reçue par SAFER		2 740	
Cautions	600	1 977	0
<b>TOTAL recettes</b>	<b>2 265 185</b>	<b>2 059 577</b>	<b>334 728</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT – CA 2023

### Dotations fonds divers et réserves :

FCTVA : 258 682 €

Taxe d'aménagement : 87 638 €

Excédents de fonctionnement capitalisés : 1 200 000 €

### Subventions perçues :

SDEVO – Redevance de concession d'investissement R2 Electricité 2022 : 41 079 €

SDEVO – Subvention pour l'acquisition de véhicules électriques : 5 000 €

ETAT – Aide à l'acquisition de véhicules peu polluants : 6 000 €

CAF – Fonds de modernisation des établissements d'accueil du jeune enfant (Fme)  
crèche familiale « les frimousses » : 43 738 €

CAF – Fonds de modernisation des établissements d'accueil du jeune enfant (Fme)  
multi-accueil « Comme une image » : 23 506 €

Rectorat de Versailles – Socle numérique des écoles élémentaires, solde : 34 324 €

### Opérations d'ordre :

Amortissements : 349 890 €

Opérations patrimoniales : 5 000 €

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – CA 2023

Dépenses en €	Réalisé 2022	Réalisé 2023	RAR 2023
Annulation taxe d'aménagement (exercice N-1)	573	0	0
Immobilisations incorporelles	42 959	128 750	62 367
Immobilisations corporelles	1 164 666	1 583 011	403 924
Immobilisations en cours	852 381	105 190	8 069
Emprunts et dettes assimilées	335 322	306 808	0
Dépenses imprévues	0	0	0
Opérations ordre	6 176	9 551	0
Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	0	0	0
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>2 402 078</b>	<b>2 133 310</b>	<b>474 360</b>



## **PRINCIPALES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2023**

- Gros travaux d'installations de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) : 71 146 €
- Travaux de voirie (passage fibre optique G.S M. Curie, réfection route de Conflans) : 417 012€
- Études de l'agrandissement du cimetière : 9 114 €
- Acquisition de deux véhicules utilitaires : 64 274 €
- Acquisition de matériels informatiques pour divers sites : 86 895 €
- Acquisition de mobiliers pour divers services : 84 730 €
- Travaux dans diverses écoles : 195 621 €
- Rénovation de parquet salle polyvalente / parquet et murs mezzanine : 71 707 €
- Création de deux vestiaires et toilettes pour la police municipale : 40 761 €
- Isolation des combles du Dojo : 13 254 €
- Travaux de couverture, éclairage et pose échelles crinoline gymnase : 73 663 €
- Renouvellement des bornes d'incendie hydrants : 38 433 €
- Travaux de mise en accessibilité de la salle polyvalente : 59 134 €
- Études et plan topographique cours de tennis couvert : 46 056 €



Ville de

PIERRELAYE

### **PRINCIPALES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2023 (SUITE)**

- Études création terrain de foot synthétique : 20 938 €
- Révision PLU : 23 499 €
- Étude pour la circulation et stationnement : 38 449 €
- Pose d'un jeu locomotive Parc des sports : 13 896 €
- Travaux maçonnerie, plomberie, peinture et revêtement de sol pour la PMI : 84 969 €
- Pose climatisation salle Foyer : 14 754 €
- Acquisition de diverses licences : 25 029 €
- Réalisation d'éclairage autonome sur trois sites (gymnase, éclairage à proximité du souterrain de la gare et chemin piéton en direction du parc des sports) : 30 217 €